



Augmentation de la gratification annuelle

Par **mapou**, le **11/12/2012** à **17:38**

bonjour à tous ,je suis deleguées du personnel et j'ai besoin d'aide en urgence.
la gratification annuelle est de 75000 imposable et la partie variable est à l'appréciation du patron cf accord d'établissement de mon entreprise .la gratification ne s'est jamais vu à la baisse mais il s'avère que cette année l'entreprise double son chiffre d'affaire et l'employeur augmente de 10000 soit 160000 cette année alors qu'en 2011 nous étions à 150000 sans le chiffre d'affaire actuel. comment négocier afin d'avoir un juste milieu car les salariés veulent 200.000 merci de m'aider dans l'argumentation .Car je veux emmener le patron dans un partenariat de gagnant -gagnant